

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (CHIFFRES D'AFFAIRES ET SITUATIONS TRIMESTRIELLES)

SOCIETE SUCRIERE DE PITHIVIERS-LE-VIEIL

(Filiale à 56,5 % de la SOCIETE VERMANDOISE DE SUCRERIES).

Société Anonyme au Capital de 7 648 848 €.

Siège social : Pôle d'Activités de Haute Picardie, B.P. n° 10010, Estrées-Denicourt, 80208 Péronne Cedex.
086 380 219 R.C.S. Péronne.

Chiffre d'affaires consolidé.

Société : Société Sucrière de Pithiviers-Le-Vieil.

Exercice en cours : 1^{er} octobre 2008 au 30 septembre 2009 :

	Total au			Total au			Total au 30 sept
	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	31 mars	3 ^e trimestre	30 juin	4 ^e trimestre	
Sucre	84 912		0		0		0
Alcool	10 969		0		0		0
Mélasses	2 828		0		0		0
Prestations de services	2 888		0		0		0
Divers	3 169		0		0		0
Total	104 766	0	0	0	0	0	0

Exercice en cours : 1^{er} octobre 2007 au 30 septembre 2008 :

	Total au			Total au			Total au 30 sept
	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	31 mars	3 ^e trimestre	30 juin	4 ^e trimestre	
Sucre	64 747	52 820	117 567	59 331	176 898	69 734	246 632
Alcool	9 103	8 372	17 475	11 568	29 043	7 844	36 887
Mélasses	900	699	1 599	988	2 587	1 083	3 670
Prestations de services	2 736	1 670	4 406	1 332	5 738	1 527	7 265
Divers	2 197	2 673	4 870	4 162	9 032	9 504	18 536
Total	79 683	66 234	145 917	77 381	223 298	89 691	312 989

I. – Opérations et événements importants de la période.

I.1. Chiffre d'affaires du trimestre. — Au cours du premier trimestre de l'exercice (soit du 1^{er} octobre 2008 au 31 décembre 2008), le rythme des sorties de sucre a été bien supérieur à celui de l'année précédente sur la même période (+ 35 % sur l'ensemble des sucres), ce qui explique l'augmentation significative du chiffre d'affaires.

Au cours des prochains trimestres, le rythme devrait être moins soutenu que pour le premier trimestre de sorte qu'un rééquilibrage s'opérera.

Sur l'exercice, du fait de l'absence de décision de « retrait » (1), le tonnage vendu au titre des sucres du quota sera - toutes choses égales par ailleurs - en augmentation de l'ordre de 50 000 Tonnes.

Il est précisé que le chiffre d'affaires indiqué ci-dessus inclus le « montant temporaire au titre de la restructuration » prévu par le nouveau règlement sucrier dans sa phase transitoire, lequel est de 113,30 euros/Tonne de sucre pour l'exercice 2008/2009.

Les ventes de sucre au-delà du quota (encore appelé sucre « industriel ») représenteront un peu plus de 15 % du tonnage total vendu, étant précisé que le prix de vente de ces sucres est nettement inférieur au prix de vente des sucres du quota.

II. – Description de la situation financière et résultat de l'émetteur.

II.1. - Situation financière. — Sur le trimestre d'Octobre à Décembre, période au cours de laquelle la trésorerie du Groupe est toujours la plus importante, les montants placés exclusivement en Certificats de dépôt auprès des banques du pool et de La Banque Postale ainsi qu'en Bons du Trésor étaient de l'ordre de 270 Millions d'euros.

II.2. Résultat de la Société. — Le résultat social de la SOCIETE SUCRIERE DE PITHIVIERS LE VIEIL, constitué en partie par le dividende de sa filiale (SOCIETE VERMANDOISE-INDUSTRIES) est de 17,7 Millions d'euros.

Les résultats consolidés du Groupe au 30 SEPTEMBRE 2008 ressortent pour le résultat opérationnel à 10,4 Millions d'euros (contre 26,8 Millions d'euros l'exercice précédent), pour le résultat financier à 9 Millions d'euros (contre 8,9 Millions d'euros l'exercice précédent) et un résultat net de 13,4 Millions d'euros (contre 23,4 Millions d'euros l'exercice précédent).

S'agissant de l'exercice en cours, le résultat opérationnel sera en sensible augmentation, en revanche le résultat financier compte tenu de la diminution des taux sera en baisse.

L'Assemblée Générale qui se réunit le LUNDI 30 MARS 2009 proposera aux Actionnaires un dividende de 30 euros payable le MARDI 7 AVRIL 2009.

(1) Le retrait est une mesure réglementaire de Bruxelles qui a pour effet de diminuer pour une campagne donnée la quantité de sucre du quota; pour la campagne 2007/2008, le pourcentage de retrait avait été fixé à 13,5 %.

0900590